

# Rapport sur la situation financière 2018 de SC, SwissCaution SA

26 avril 2019

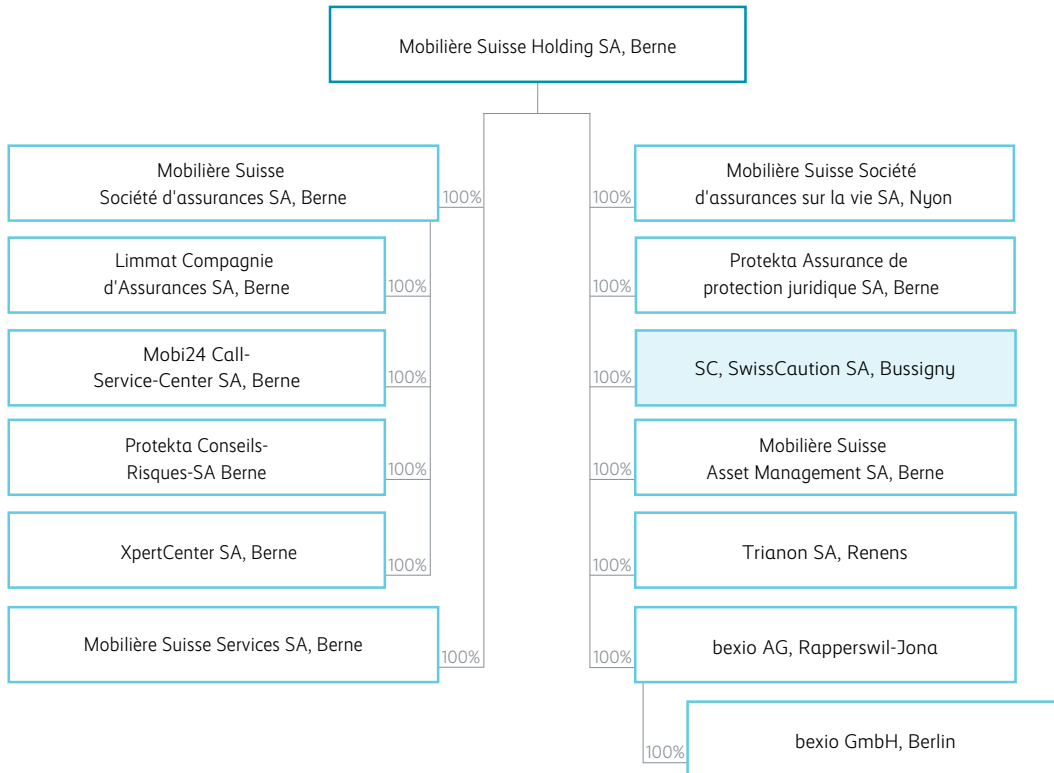
# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Introduction.....  | 3  |
| Condensé .....   | 4  |
| A Activité de l'entreprise.....  | 5  |
| A.1 Mission et objectifs de la société.....  | 5  |
| A.2 Processus/Transactions au sein du Groupe Mobilière pertinents pour SC, SwissCaution SA.....  | 6  |
| A.3 L'organe de révision externe .....   | 6  |
| A.4 Principaux événements exceptionnels.....   | 6  |
| B Résultat de l'entreprise.....  | 7  |
| B.1 Primes, coûts et sinistres .....   | 7  |
| B.2 Produits et charges des placements de capitaux.....  | 8  |
| B.3 Autres produits et charges notables .....  | 8  |
| B.4 Résultat annuel .....  | 8  |
| C Gouvernance d'entreprise et gestion des risques .....  | 9  |
| C.1 Conseil d'administration.....  | 9  |
| C.2 Direction Générale .....   | 10 |
| C.3 Gestion des risques.....   | 10 |
| D Profil de risque .....   | 12 |
| D.1 Catégories de risques .....  | 12 |
| D.2 Concentrations de risques.....   | 14 |
| D.3 Mesures et instruments de réduction des risques .....  | 14 |
| E Évaluation.....  | 15 |
| E.1 Actifs .....   | 15 |
| E.2 Capitaux étrangers .....   | 16 |
| F Gestion du capital.....  | 18 |
| F.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital.....   | 18 |
| F.2 Fonds propres.....   | 18 |
| F.3 Principales modifications intervenues en 2018 .....  | 18 |
| F.4 Principales différences entre les fonds propres présentés dans le rapport de gestion et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur proche du marché ..... | 18 |
| G Solvabilité .....  | 19 |
| G.1 Capital porteur de risque.....   | 19 |
| G.2 Capital de solvabilité requis et capital cible .....   | 20 |
| G.3 Excédent de couverture.....  | 22 |

Annexes

# Introduction

SC, SwissCaution SA est une entreprise du Groupe Mobilière opérant sous sa propre raison sociale. SC, SwissCaution SA est une filiale à 100 % de la Mobilière Suisse Holding SA.



Par «sociétés du Groupe», on entend toutes les sociétés détenues directement ou indirectement par la Mobilière Suisse Holding SA et entièrement consolidées.

Les montants indiqués dans le présent rapport sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs. De légères différences d'arrondi peuvent également apparaître dans les pourcentages.

# Condensé

Le cœur de métier de SC, SwissCaution SA est l'assurance caution pour la garantie de loyer. L'entreprise entend poursuivre sa croissance dans cette branche d'assurance et consolider sa position de leader du marché suisse. SC, SwissCaution SA concentre ses activités sur la Suisse.

Durant l'exercice sous revue, SC, SwissCaution SA est parvenue à maintenir sa position de leader du marché. Le volume des primes brutes a progressé de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 49,6 millions de CHF (exercice précédent: 48,1 millions), grâce au nombre croissant de nouveaux clients. Cette évolution favorable des affaires s'est accompagnée d'une réduction de 20,9 % des frais bruts d'acquisition et de gestion, qui se sont réduits à 21,2 millions de CHF. La variation des provisions techniques (0,4 million de CHF) est plus faible que celle observée au cours de l'exercice précédent (0,8 million de CHF). Le résultat des placements de capitaux s'est élevé – comme l'exercice précédent – à 0,1 million de CHF au total.

En 2018, le bénéfice de SC, SwissCaution SA s'élevait à 17,7 millions de CHF. Il comprend le résultat opérationnel de 22,2 millions de CHF, sous déduction de charges fiscales de 4,6 millions.

Au 31 décembre 2018, SC, SwissCaution SA disposait d'une solide dotation en fonds propres, s'élevant à 40,9 millions de CHF (exercice précédent 41,2 millions).

En tant que filiale de la Mobilière Suisse Holding SA, SC, SwissCaution SA reprend les normes et les principes de gestion des risques du Groupe Mobilière. Il s'ensuit que le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière, sont définis dans la politique de risque du Groupe. Cette dernière a donc valeur de directive d'ordre supérieur aux fins de l'évaluation interne des risques et des besoins en capital.

Au sein de SC, SwissCaution SA, le Risk Management est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, en qualité de propriétaire du risque. L'identification, l'évaluation, le pilotage et la surveillance des risques sont assurés principalement dans les secteurs opérationnels, au plus près des risques (1ère composante). Le Risk Management et la Compliance soutiennent le Conseil d'administration et la Direction Générale dans toutes les questions liées à la gestion des risques, en tant que fonctions centrales de contrôle des risques (2<sup>ème</sup> composante). Sur la base de procédures d'audit indépendantes et objectives, la Révision interne du Groupe Mobilière et la Révision externe (3<sup>ème</sup> composante) assistent le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités. Les risques courus en relation avec les activités de l'entreprise sont analysés et évalués en fonction des sept catégories de risques suivantes: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques de liquidité, risques opérationnels, risques de réputation et risques stratégiques.

Au sein de SC, SwissCaution SA, le système de contrôle interne (ci-après: SCI) comprend l'ensemble des procédures, méthodes et mesures prescrites à l'interne afin de garantir une sécurité appropriée en matière de risques liés à la conduite des affaires, en particulier par rapport à la fiabilité du reporting financier, au respect des lois et des prescriptions et à l'efficacité des processus métier. Le comité de pilotage (ci-après: COPIL) assure la surveillance et le suivi des mesures dans le cadre du SCI. Le COPIL surveille aussi régulièrement les principaux risques de Compliance y compris les contrôles clés associés.

Du fait que le capital cible de SC, SwissCaution SA est négatif, c'est non pas le quotient SST qui est présenté, mais l'excédent de couverture (net asset value moins capital de solvabilité requis). Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'excédent de couverture de SC, SwissCaution SA atteignait 29,1 millions de CHF et avait donc reculé par rapport à l'exercice précédent (32,0 millions). La diminution du montant de l'excédent de couverture s'explique ainsi par l'augmentation du capital de solvabilité requis de 4,5 millions de CHF partiellement compensée par la hausse de la net asset value de 1,5 millions de CHF. Les chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2018 présentés dans ce rapport ont été calculés à nouveau en appliquant le modèle standard, qui a été utilisé pour le calcul des chiffres SST soumis au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

# A Activité de l'entreprise

## A.1 Mission et objectifs de la société

Le cœur de métier de SC, SwissCaution SA est l'assurance caution pour la garantie de loyer. L'entreprise entend poursuivre sa croissance dans cette branche d'assurance et consolider sa position de leader du marché suisse.

### A.1.1 Directives stratégiques

La gestion stratégique de SC, SwissCaution SA repose sur les directives supérieures stratégiques de son actionnaire unique la Mobilière Suisse Holding SA, à savoir la Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que sur la charte et sur les conditions-cadres internes arrêtées par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

### Politique de financement

Le Groupe Mobilière est indépendant et financièrement solide. Ses bénéfices doivent lui permettre d'assurer sa continuité et son développement en s'autofinançant, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés.

### Politique de risque et politique de rendement

Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management, ERM), ainsi que les compétences en la matière.

Les objectifs stratégiques de SC, SwissCaution SA sont la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de ses clients, l'identification des profils de risque et de rendement et la préservation de la réputation de la société. Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et concrétiser la politique de risque, le Conseil d'administration élabore une stratégie de risque. Celle-ci définit la pension au risque de la société – dont dépendent ses besoins en capital-risque – ainsi que d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques importants.

### Objectifs de rendement

Les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ils sont fixés et leur réalisation est mesurée, d'une part, selon des critères orientés profits et pertes et, d'autre part, selon les principes régissant la gestion de la valeur économique (economic value management). Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement, qui sont déterminés de façon à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires et du capital-risque requis.

### Objectifs en matière de marché et de produits

SC, SwissCaution SA fournit des produits d'assurance caution pour la garantie de loyer dans toute la Suisse. Elle propose à ses clients des produits fiables, des prestations professionnelles de conseil, de vente et de règlement de sinistres, ainsi que des prestations et des services complémentaires répondant à leurs besoins spécifiques. Tous ses produits et prestations se distinguent par leur excellente qualité.

### Objectifs en matière de personnel

En tant qu'employeur socialement responsable, SC, SwissCaution SA promeut les compétences et l'employabilité de ses collaborateurs.

### A.1.2 Charte

- SC, SwissCaution SA a une croissance durable et profitable supérieure à celle du marché.
- Les clients sont au centre de ses activités. Ils bénéficient de services rapides et de haute qualité.
- L'agilité de SC, SwissCaution SA est un élément essentiel de sa stratégie.

### A.1.3 Conditions-cadres internes

Les conditions-cadres internes concrétisent les directives supérieures stratégiques.

### **Canaux de distribution des produits et services**

SC, SwissCaution SA distribue ses produits et services principalement sur les canaux suivants:

- Internet;
- Régies immobilières;
- Agences générales du Groupe Mobilière;
- La Poste Suisse.

### **Marque**

SC, SwissCaution SA dispose de sa propre identité de marque.

### **Qualité du service**

SC, SwissCaution SA fournit une qualité clairement perceptible. La qualité de ses processus contribue en outre à la qualité du service. Les processus sont optimisés en permanence, moyennant l'exploitation des possibilités offertes par la numérisation.

### **Innovation**

SC, SwissCaution SA offre dans le cadre de la gestion de l'innovation du Groupe Mobilière un environnement propice à cette dernière. L'entreprise applique des idées créatives et des solutions inédites en matière de produits, de processus, de contacts clients et de modèles d'affaires.

### **Technologie**

Dotée d'une architecture sûre et axée sur le long terme, SC, SwissCaution SA se sert de technologies modernes soigneusement choisies, en particulier pour ses applications critiques. Les innovations d'importance stratégique s'appuient en outre toujours sur les technologies les plus récentes. L'utilisation de ces technologies est préparée et gérée par SC, SwissCaution SA.

### **Répartition des ressources**

SC, SwissCaution SA est exposée à des risques principalement dans les affaires d'assurance. Les placements de capitaux visent surtout à préserver sa solvabilité.

### **Capital humain**

SC, SwissCaution SA se conçoit comme un employeur inspirant et pleinement conscient de ses responsabilités sociales et sociétales. Elle encourage différentes formes de travail, ainsi que la mobilité, de manière à créer un environnement à même d'attirer les candidats potentiels et de fidéliser ses collaborateurs.

## **A.2 Processus/Transactions au sein du Groupe Mobilière pertinents pour SC, SwissCaution SA**

À la fin de l'exercice sous revue, plusieurs contrats de facturation interne des coûts étaient en vigueur entre SC, SwissCaution SA et la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Il s'agit pour l'essentiel de facturation de services de gestion et de frais de projets.

## **A.3 L'organe de révision externe**

L'organe de révision externe de SC, SwissCaution SA pour l'exercice 2018 était KPMG SA, Lausanne.

## **A.4 Principaux événements exceptionnels**

Aucun événement exceptionnel important ne s'est produit en 2018.

## B Résultat de l'entreprise

### B.1 Primes, coûts et sinistres

SC, SwissCaution SA propose des assurances caution pour la garantie de loyer aux particuliers et aux entreprises.

#### Volume de primes

en millions de CHF

|   | 2018        | 2017        |
|---|-------------|-------------|
| Primes brutes <sup>1</sup>                                    | 49,6        | 48,1        |
| <b>Primes pour propre compte</b>                              | <b>49,6</b> | <b>48,1</b> |
| Variation des reports de primes pour propre compte            | -0,3        | -0,2        |
| <b>Total primes acquises pour propre compte</b>               | <b>49,3</b> | <b>47,8</b> |
| Produits des recouvrements sur sinistres <sup>1</sup>         | 10,6        | 17,8        |
| Autres produits de l'activité d'assurance                     | 0,2         | 0,2         |
| <b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b> | <b>60,1</b> | <b>65,8</b> |

#### Charges résultant des opérations d'assurance

en millions de CHF

|   | 2018         | 2017         |
|---|--------------|--------------|
| Charges des sinistres (montants payés bruts)                      | -16,1        | -15,5        |
| Variation des provisions techniques                               | -0,4         | -0,8         |
| <b>Total des charges des sinistres pour propre compte</b>         | <b>-16,5</b> | <b>-16,3</b> |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte <sup>1</sup> | -21,2        | -26,8        |
| <b>Total des charges de l'activité technique</b>                  | <b>-37,7</b> | <b>-43,1</b> |

<sup>1</sup> Des montants ont été reclassés entre ces trois positions en 2018 dans un souci d'harmonisation et de clarté dans la présentation selon détail ci-dessous.

#### Montants reclassés

en millions de CHF

|  | 2018 | 2017 |
|--|------|------|
| Primes brutes  |      | -0,9 |
| Produits des recouvrements sur sinistres             |      | -7,7 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte |      | 8,6  |

Le volume des primes brutes a progressé de 3,2% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 49,6 millions de CHF, grâce au nombre croissant de nouveaux clients. Cette évolution favorable des affaires s'est accompagnée d'une réduction de 20,9% des frais bruts d'acquisition et de gestion, qui se sont réduits à 21,2 millions.

La variation des provisions techniques (0,4 million de CHF) est plus faible que celle observée au cours de l'exercice précédent (0,8 million de CHF). Cette variation est imputable, à l'évolution de la marche des affaires, notamment le développement des sinistres payés et le rythme de liquidation des provisions associées, et à la croissance du portefeuille d'assurance détenu par la société.

## B.2 Produits et charges des placements de capitaux

### Produits/charges des placements de capitaux

en millions de CHF

|  | 2018       | 2017       |
|--|------------|------------|
| Titres à revenu fixe                                 | 0,2        | 0,2        |
| Autres placements de capitaux                        | 0,0        | 0,0        |
| <b>Total des produits des placements de capitaux</b> | <b>0,2</b> | <b>0,2</b> |
| Titres à revenu fixe                                 | 0,0        | 0,0        |
| Autres placements de capitaux                        | 0,0        | 0,0        |
| <b>Total des charges des placements de capitaux</b>  | <b>0,0</b> | <b>0,0</b> |

Au total, SC, SwissCaution SA a enregistré en 2018 un résultat des placements de capitaux d'un montant de 0,11 million de CHF, contre 0,16 million l'exercice précédent.

## B.3 Autres produits et charges notables

Les comptes annuels 2018 ne présentent pas d'autres produits et charges notables.

## B.4 Résultat annuel

En 2018, le bénéfice de SC, SwissCaution SA s'est réduit de 18,1 millions de CHF à 17,7 millions de CHF. Il comprend le résultat opérationnel de 22,2 millions de CHF, sous déduction de charges fiscales de 4,6 millions.



# C Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

La présidence du Conseil d'administration de SC, SwissCaution SA est assurée par un membre du Comité de direction du Groupe Mobilière, conformément aux directives de ce dernier. De plus, conformément au règlement d'organisation 2017 de SC, SwissCaution SA, le Conseil d'administration a délégué la gestion de la société au directeur général de SC, SwissCaution SA.

## C.1 Conseil d'administration

|                                |                | Année<br>de naissance | Membre<br>depuis | élu<br>jusqu'en |
|--------------------------------|----------------|-----------------------|------------------|-----------------|
| Nathalie Bourquenoud, Fribourg | Présidente     | 1970                  | 2016             | 2019            |
| Yann Guyonvarc'h, Hergiswil    | Vice-président | 1973                  | 2007             | 2019            |
| Peter Brawand, Therwil         | Membre         | 1965                  | 2016             | 2019            |
| Patric Deflorin, Kilchberg     | Membre         | 1971                  | 2016             | 2019            |
| Jean-Pierre Morel, Hergiswil   | Membre         | 1950                  | 2016             | 2019            |

Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration n'a subi aucune modification. En 2018, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises.

Au 31 décembre 2018, la composition du Conseil d'administration était la suivante:

### Présidente

**Nathalie Bourquenoud** est titulaire d'un diplôme fédéral de comptable, d'un diplôme postgrade Integrated Management Executive MBA de la Haute école de gestion de Fribourg et Berne et de l'Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute. De 1991 à 1994, elle a travaillé comme comptable dans diverses fiduciaires. Elle a ensuite été au service de Raiffeisen Suisse pendant une dizaine d'années, notamment comme directrice d'une Banque Raiffeisen jusqu'en 2002, puis comme responsable des projets stratégiques au siège principal, à Saint-Gall. En 2005, elle rejoint La Poste Suisse, d'abord en qualité de responsable Finances et Controlling et membre de la direction de PosteColis. En 2006, elle est nommée responsable Monde du travail et membre de la direction de PostFinance SA, en charge des domaines Human Resources, Facility Management, Immobilier et Achats. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, Nathalie Bourquenoud est responsable du secteur du Comité de direction Human Development du Groupe Mobilière. De plus, depuis 2016, elle est membre du Comité suisse de l'UNICEF (en tant que déléguée de la circonscription de Suisse romande) et de sa commission Collecte de fonds.

### Vice-président

**Yann Guyonvarc'h** est titulaire d'un Master en mathématique et informatique de l'Université de Paris-Dauphine. En 1996, il a fondé la société VisioWave SA, dont il a été président et CEO pendant dix ans. En 2006, il crée une autre société, Spinetix SA, dont il occupe depuis lors la présidence. De 2007 jusqu'au 12 octobre 2016, il exerce également la fonction de président de SC, SwissCaution SA, occupant ensuite celle de vice-président. En 2014, il fonde encore la société GO Kapital SA et en occupe depuis lors la présidence.

### Membres

**Peter Brawand** est licencié en sciences économiques de la Haute école de Saint-Gall (HSG) et expert-comptable diplômé. À partir de 1989, il exerce diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en conseil et contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il est responsable Finances et Administration à la direction de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances. Membre du Comité de direction Suisse à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable Comptabilité et controlling. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, Peter Brawand est responsable Finances du Groupe Mobilière.

**Patric Deflorin**, licencié en sciences économiques HSG et titulaire d'un Executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG), a exercé diverses fonctions dirigeantes dans le secteur des assurances. De 1998 à 1999, il travaille comme Management Consultant chez PwC. En 1999, il entre comme trainee au Zurich Insurance Group, qu'il quittera en 2005 au poste de responsable Développement de l'organisation. De 2005 à 2006, il est Financial Controller auprès de Novelis Aluminium, puis, de 2006 à 2012, CFO et membre du Comité directeur de Zurich Suisse (au sein du Zurich Insurance Group). Patric Deflorin rejoint la Mobilière en 2012, à la tête du secteur Particuliers. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, il est responsable du secteur Assurances du Groupe Mobilière.

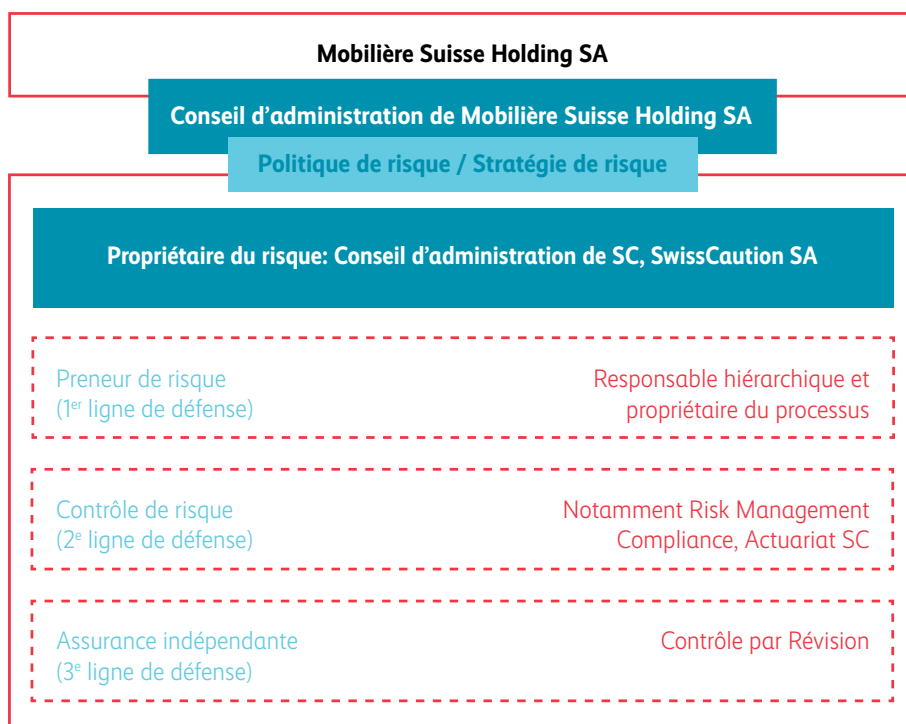
**Jean-Pierre Morel** est titulaire d'un diplôme d'expert-comptable, d'un MBA de l'École Supérieure de Commerce de Paris et d'un Advanced Executive Program de la Northwestern University Chicago, États-Unis. De 1981 à 1984, il a dirigé la division Organisation de Bouygues, chez qui il a occupé ensuite, jusqu'en 1990, les fonctions de CFO et de responsable informatique d'ETDE. De 1990 à 2007, il est directeur général suppléant et CFO de TF1. En 2008, il fonde EKWATA Consulting, dont il assure depuis lors la direction. Jean-Pierre Morel a été membre du Conseil d'administration de SC, SwissCaution SA de 2008 à 2014. Il a ensuite exercé la charge de directeur général de la société, jusqu'au 16 octobre 2016. Depuis cette date, il est de nouveau membre du Conseil d'administration.

### C.2 Direction Générale

**Patrick Oltramare** (né en 1975, citoyen suisse) est titulaire d'un Master en droit de l'Université de Fribourg et du brevet d'avocat du canton de Genève. Dès 2002, il a travaillé comme avocat, d'abord auprès de l'étude Bär & Karrer, puis, en 2004, auprès du cabinet Clifford Chance US LLP et enfin, de 2005 à 2007, auprès de l'étude Lenz & Staehelin AG. De 2007 à 2009, il est au service de Credit Suisse en qualité de Senior Business Project Manager, avant d'occuper la fonction de vice-président d'Alcofra SA. En 2013, il travaille comme conseiller d'entreprise indépendant et devient ensuite, de 2014 au 11 octobre 2016, partenaire chez GO Kapital SA. Depuis le 12 octobre 2016, Patrick Oltramare est directeur général de SC, SwissCaution SA.

### C.3 Gestion des risques

L'Enterprise Risk Management (ci-après: ERM) repose sur un modèle à trois composantes ayant chacune une fonction qui lui est propre: preneur de risque (1<sup>er</sup> composante), contrôle des risques (2<sup>e</sup> composante) et assurance indépendante (3<sup>e</sup> composante).



Au sein de SC, SwissCaution SA, le Risk Management est placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, en qualité de propriétaire du risque. L'identification, l'évaluation, le pilotage et la surveillance des risques sont assurés principalement dans les secteurs opérationnels, au plus près des risques (1ère composante).

Le Risk Management et la Compliance soutiennent le Conseil d'administration et la Direction Générale dans toutes les questions liées à la gestion des risques, en tant que fonctions centrales de contrôle des risques (2<sup>ème</sup> composante). Ils mettent à disposition les méthodes et instruments de pilotage des risques, surveillent le respect des directives stratégiques et de politique commerciale ainsi que des prescriptions légales et créent la transparence nécessaire en produisant les informations de gestion pertinentes sur la situation en matière de risques et de capital.

De plus, l'actuaire de SC, SwissCaution SA remplit une fonction importante à la fois dans le cadre de la conception de l'ERM et en tant que trait d'union avec le Risk Management du Groupe. Enfin, sur la base de procédures d'audit indépendantes et objectives, la Révision interne du Groupe Mobilière et la révision externe (3<sup>ème</sup> composante) assistent le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités.

### C.3.1 Politique de risque

En tant que filiale de la Mobilière Suisse Holding SA, SC, SwissCaution SA reprend les normes et les principes de gestion des risques du Groupe Mobilière. Il s'ensuit que le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière, sont définis dans la politique de risque du Groupe. Cette dernière a donc valeur de directive d'ordre supérieur aux fins de l'évaluation interne des risques et des besoins en capital. Les objectifs suivants y sont définis:

- protéger la base de fonds propres,
- identifier les profils de risque et de rendement,
- protéger la réputation.

Les risques courus en relation avec les activités de l'entreprise sont analysés et évalués en fonction des sept catégories de risques suivantes: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques de liquidité, risques opérationnels, risques de réputation et risques stratégiques. Les analyses et les évaluations sont réalisées à l'aide de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives.

### C.3.2 Stratégie de risque

La stratégie de risque définit la propension au risque – dont dépendent les besoins en capital – et donne d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques importants. Ces directives portent notamment sur la limitation des risques qui, s'ils se réalisaient, ne menaceraient pas nécessairement l'existence de l'entreprise, mais pourraient néanmoins entamer durablement la confiance des clients, des collaborateurs et du public.

### C.3.3 Système de contrôle interne

Au sein de SC, SwissCaution SA, le système de contrôle interne (ci-après: SCI) comprend l'ensemble des procédures, méthodes et mesures prescrites à l'interne afin de garantir une sécurité appropriée en matière de risques liés à la conduite des affaires, en particulier par rapport à la fiabilité du reporting financier, au respect des lois et des prescriptions et à l'efficacité des processus métier. Le comité de pilotage (ci-après: COPIL) assure la surveillance et le suivi des mesures dans le cadre du SCI. Le COPIL surveille aussi régulièrement les principaux risques de Compliance y compris les contrôles clés associés.

Actuellement, le Risk Management du Groupe Mobilière et SC, SwissCaution SA travaillent conjointement à garantir une intégration efficace des contrôles des risques spécifiques à SC, SwissCaution SA effectués à l'échelle de l'entreprise dans le Risk Management global du Groupe.

D'autres informations sur la gestion des risques sont présentées dans le chapitre **D «Profil de risque»** ci-après.

# D Profil de risque

## Remarque préliminaire

Suite au remaniement du modèle standard de calcul des indicateurs SST effectué par la FINMA en 2018, les indicateurs de risques présentés dans ce rapport sont comparés avec les valeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2018 recalculées a posteriori sur la base du nouveau modèle standard.

## D.1 Catégories de risques

Les risques importants évalués par SC, SwissCaution SA se subdivisent comme suit:

### D.1.1 Risque technique

Par risque technique (incluant le risque de tarification et/ou le risque de provisionnement), on entend le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas aux attentes en termes de survenance, de montant ou de calendrier.

#### Risque technique

en millions de CHF

|                         | 1.1.2019   | 1.1.2018   |
|-------------------------|------------|------------|
| <b>Risque technique</b> | <b>3,4</b> | <b>2,9</b> |

Le montant présenté au titre du risque technique au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle standard SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque technique.

D'autres informations sont présentées au chapitre [G «Solvabilité»](#).

### D.1.2 Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt.

#### Risque de marché

en millions de CHF

|                         | 1.1.2019   | 1.1.2018   |
|-------------------------|------------|------------|
| <b>Risque de marché</b> | <b>1,1</b> | <b>0,5</b> |

Le montant présenté au titre du risque de marché au jour de référence correspond au besoin en capital calculé à l'aide du modèle standard SST. En simplifiant, on peut dire que ce risque indique quel serait le montant de la perte moyenne qui résulterait d'un événement centennal dans le domaine du risque de marché.

D'autres informations sont présentées au chapitre [G «Solvabilité»](#).

**D.1.3 Risque de crédit**

Par risque de crédit, on entend le risque de subir des pertes économiques lorsqu'en raison de sa situation financière une contrepartie (p. ex. un émetteur de papiers-valeurs) ou un autre débiteur (p. ex. un réassureur) n'est plus à même de tenir ses engagements (risque de défaillance).

**Risque de crédit**

en millions de CHF

|                         | 1.1.2019   | 1.1.2018 |
|-------------------------|------------|----------|
| <b>Risque de crédit</b> | <b>3,9</b> | 3,6      |

Le montant présenté au titre du risque de crédit au jour de référence est calculé en fonction des exigences de fonds propres actuellement prescrites par la FINMA pour les banques et les assurances. Cette procédure est également connue sous le nom d'«approche Bâle III».

Le montant ainsi calculé correspond au capital nécessaire selon l'approche Bâle III pour couvrir les risques de crédit auxquels l'entreprise est exposée.

D'autres informations sont présentées au chapitre **G «Solvabilité»**.

**D.1.4 Risque opérationnel**

Par risque opérationnel, on entend le risque de pertes lié à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. En font également partie le risque juridique et le risque de conformité.

Les risques opérationnels sont gérés de manière systématique et appropriée, afin de prévenir ou d'identifier les dommages économiques et d'assurer la régularité et la fiabilité des opérations et du reporting financier. Ils sont identifiés à l'aide de contrôles clés appropriés.

Grâce au SCI soigneusement mise en place ainsi qu'au Comité de pilotage (COPIL), qui veille à l'efficacité de la gestion des risques, les risques opérationnels sont régulièrement examinés et des mesures adoptées pour réduire au minimum les risques potentiels auxquels l'entreprise est exposée.

**D.1.5 Risque de liquidité**

Par risque de liquidité, on entend l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités opérationnelles, d'investissement ou de (re)financement, l'entreprise ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Comme pour l'exercice précédent, le risque de liquidité de SC, SwissCaution SA est considéré comme faible.

**D.1.6 Risque stratégique**

Par risque stratégique, on entend le risque découlant de la prise de décisions opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise.

L'analyse stratégique de l'entreprise et de son environnement ainsi que l'estimation des chances à saisir et des risques encourus servent de bases décisionnelles à l'établissement de la stratégie d'entreprise.

### **D.1.7 Risque de réputation**

Par risque de réputation, on entend le risque d'une perte d'image et, partant, d'une diminution de la valeur de SC, SwissCaution SA et, par voie de conséquence, du Groupe Mobilière. Il peut résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements professionnels inadéquats, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente.

La réputation de l'entreprise est un facteur de succès fondamental et doit le rester à l'avenir également. Les collaborateurs sont conscients que la bonne réputation de leur entreprise et du Groupe Mobilière peut subir des atteintes et agissent par conséquent de manière à la préserver.

## **D.2 Concentrations de risques**

Les concentrations de risques résultent soit d'un seul risque important, soit d'une agrégation importante de risques interdépendants du fait qu'ils ont une cause ou un générateur commun.

### **D.2.1 Concentration géographique**

Une concentration géographique de risques découle du fait que les activités de l'entreprise se focalisent sur le marché suisse.

### **D.2.2 Concentration de risques d'assurance**

Le danger de concentration de risques d'assurance est jugé très faible, car la somme d'assurance stipulée dans chaque contrat ne représente qu'un petit montant par rapport à l'ensemble du portefeuille et aucun cumul d'événements n'est à redouter.

### **D.2.3 Concentration de risques de marché et de crédit**

Les placements de capitaux sont peu diversifiés et consistent en des investissements dans des actifs facilement réalisables et ne présentent qu'un faible risque.

## **D.3 Mesures et instruments de réduction des risques**

### **D.3.1 Tests de résistance et analyses de scénarios**

SC, SwissCaution SA suit une approche prospective en procédant à des analyses de scénarios dans le cadre du SST. Elle appréhende ainsi plus clairement son exposition aux risques et recueille des informations utiles au pilotage de ses activités, en particulier sur sa solidité dans des conditions extrêmes.

### **D.3.2 Couverture de réassurance**

SC, SwissCaution SA opère pour l'essentiel dans le domaine de l'assurance caution pour la garantie de loyer. Compte tenu de l'homogénéité de son portefeuille et du peu de risques qu'il présente, ainsi que du fait que la somme d'assurance de chaque contrat est peu élevée par rapport à l'ensemble du portefeuille, l'entreprise n'a actuellement pas besoin de couverture de réassurance.

# E Évaluation

## Explications relatives au bilan proche du marché au 31 décembre 2018

### E.1 Actifs

#### Valeur proche du marché des actifs

en millions de CHF

|   | 31.12.2018   | 31.12.2017  |
|---|--------------|-------------|
| Titres à revenu fixe                            | 27,0         | 11,1        |
| Autres actifs                                   | 75,3         | 86,8        |
| <b>Total valeur proche du marché des actifs</b> | <b>102,3</b> | <b>97,9</b> |

Dans le bilan établi à des fins de solvabilité, tous les actifs sont évalués à la valeur proche du marché. Les différences d'évaluation des actifs du bilan conforme au Code des obligations (CO) par rapport au bilan proche du marché résultent des titres à revenu fixe.

#### E.1.1 Titres à revenu fixe

##### Évaluation proche du marché

Pour les titres à revenu fixe – en particulier les obligations –, les valeurs observées sur le marché sont prises en considération.

##### Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les titres à revenu fixe sont évalués conformément aux dispositions de l'art. 110 de l'ordonnance sur la surveillance (OS), à savoir selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts.

##### Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Au 31 décembre 2018, la différence d'évaluation s'élevait à 0,6 million de CHF (exercice précédent: 0,7 million).

#### E.1.2 Autres actifs

##### Évaluation proche du marché et évaluation conforme au CO

Les autres actifs (liquidités, créances monétaires, créances, autres actifs) sont évalués aussi bien à la valeur proche du marché qu'à la valeur nominale conformément au CO.

##### Informations quantitatives sur la différence d'évaluation

Il n'y a pas de différence d'évaluation entre le bilan conforme au CO et celui proche du marché.

## E.2 Capitaux étrangers

### Valeur proche du marché des passifs

en millions de CHF

|   | 31.12.2018  | 31.12.2017  |
|---|-------------|-------------|
| Meilleure valeur estimative des engagements d'assurance     | 6,6         | 6,0         |
| Autres engagements  | 49,1        | 45,0        |
| <b>Total valeur proche du marché des capitaux étrangers</b> | <b>55,7</b> | <b>51,0</b> |

Dans le bilan établi à des fins de solvabilité, les engagements d'assurance et les autres engagements sont évalués à la valeur proche du marché. Les différences d'évaluation des passifs du bilan conforme au CO par rapport au bilan proche du marché résultent des engagements d'assurance.

### E.2.1 Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

#### Évaluation proche du marché

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance se compose des provisions techniques nécessaires et des autres provisions techniques et est escomptée avec la courbe des taux sans risque.

Les provisions techniques nécessaires – ou la valeur estimative la meilleure possible des provisions – à une date de référence donnée correspondent aux estimations non biaisées des paiements nominaux de sinistres qui interviendront après la date de référence pour l'ensemble des sinistres survenus jusqu'à cette date. Elles incluent aussi les frais de traitement des sinistres. Les provisions techniques nécessaires se composent des provisions pour sinistres en cours et des provisions pour reports de primes.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées à l'aide de triangles de liquidation et de processus actuariels usuels dans la branche; ce faisant, le portefeuille dans son ensemble est réparti en sous-portefeuilles les plus homogènes possible, autrement dit présentant des caractéristiques de liquidation comparables. Pour le SST, les modèles de paiement sont déterminés au moyen des triangles de liquidation agrégés «Finances et caution».

Les reports de primes comprennent les parts de primes déjà émises, mais non encore acquises et servent à couvrir les coûts des risques déjà souscrits. Dans l'évaluation proche du marché, on part de l'hypothèse que les reports de primes suffisent à couvrir les futurs sinistres et coûts. Les bénéfices ou les pertes attendus résultant des reports de primes sont inclus dans le résultat technique attendu (voir chapitre **G «Solvabilité»**) et ne font pas partie du bilan à la valeur de marché.

Le montant minimum est un supplément exigé par la FINMA pour le coût du capital porteur de risque résiduel au terme de l'exercice pour les sinistres qui n'ont pas encore pu être réglés ou n'ont pu l'être qu'en partie. Lors de la détermination du montant minimum, le risque global résultant des risques résiduels d'assurance, de marché et de crédit est calculé pour chaque future année de traitement de ces sinistres. La somme obtenue est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6 %, cela en présumant qu'un hypothétique bailleur de fonds devrait être indemnisé des risques qu'il prendrait à un taux dépassant de 6 % le taux sans risque.

Le montant minimum au 31 décembre 2018 s'élevait à 0,8 million de CHF (exercice précédent: 0,6 million).

#### Évaluation conforme au CO

Selon le CO, les provisions techniques sont évaluées conformément au plan d'exploitation soumis à la FINMA et approuvé par elle. Le plan d'exploitation repose sur la circulaire 2008/42 «Provisions – assurances dommages», qui exige des provisions techniques suffisantes, constituées des provisions nécessaires et des provisions pour fluctuations.



**Informations quantitatives sur la différence d'évaluation**

Au 31 décembre 2018, la différence d'évaluation s'élevait à 5,0 millions de CHF (exercice précédent: 4,9 millions). Les écarts d'évaluation des capitaux étrangers entre le bilan selon le CO et le bilan proche du marché résultent: de l'effet d'escompte sur les provisions nécessaires actualisées avec la courbe des taux sans risque, et de la suppression de la réserve pour fluctuations qui ne figure pas au bilan à la valeur proche du marché.

**Autres engagements****Évaluation proche du marché et évaluation conforme au CO**

En règle générale, les autres engagements sont évalués à la valeur nominale.

**Informations quantitatives sur la différence d'évaluation**

Il n'y a pas de différence d'évaluation entre le bilan conforme au CO et celui proche du marché.

# F Gestion du capital

## F.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

SC, SwissCaution SA a pour objectif d'assurer durablement le financement de ses affaires d'assurance par ses propres moyens. Elle applique à cet effet une stratégie à long terme, prévoyant notamment que les risques encourus soient toujours proportionnés aux fonds propres.

## F.2 Fonds propres

Au 31 décembre 2018, les fonds propres de SC, SwissCaution SA se composaient comme suit:

### Fonds propres bilan

en millions de CHF

|                                     | 31.12.2018  | 31.12.2017  |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Capital-actions                     | 3,0         | 3,0         |
| Réserves légales issues du bénéfice | 1,5         | 1,5         |
| Bénéfice résultant du bilan         | 36,4        | 36,7        |
| - Report de bénéfice                | 18,7        | 18,6        |
| - Bénéfice annuel                   | 17,7        | 18,1        |
| <b>Total fonds propres</b>          | <b>40,9</b> | <b>41,2</b> |

## F.3 Principales modifications intervenues en 2018

### Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF

|                           | Capital-<br>actions | Réserves légales<br>issues du bénéfice | Bénéfice<br>résultant du bilan | Fonds propres |
|---------------------------|---------------------|--|--------------------------------|---------------|
| Etat au 31.12.2017        | 3,0                 | 1,5                                    | 36,7                           | 41,2          |
| Versement de dividendes   |                     |  | -18,0                          | -18,0         |
| Bénéfice annuel           |                     |  | 17,7                           | 17,7          |
| <b>Etat au 31.12.2018</b> | <b>3,0</b>          | <b>1,5</b>                             | <b>36,4</b>                    | <b>40,9</b>   |

## F.4 Principales différences entre les fonds propres présentés dans le rapport de gestion et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur proche du marché

### Différence d'évaluation des fonds propre

|                      | CO<br>31.12.2018 | Ecart<br>d'évaluation | Valeur proche<br>du marché<br>31.12.2018 |
|----------------------|------------------|-----------------------|--|
| <b>Fonds propres</b> | <b>40,9</b>      | <b>5,7</b>            | <b>46,6</b>                              |

Au 31 décembre 2018, la différence entre les fonds propres évalués conformément au CO et la différence entre les actifs et les fonds étrangers évalués à la valeur proche du marché s'élevait à 5,7 millions de CHF. L'essentiel de cette différence d'évaluation résulte des provisions techniques, à hauteur de 5,0 millions de CHF.

# G Solvabilité

## Remarque préliminaire

SC, SwissCaution SA calcule sa solvabilité sur la base du modèle standard de la FINMA. Les indicateurs SST calculés au 1<sup>er</sup> janvier 2019 correspondent à ceux transmis à la FINMA dans le cadre du reporting SST.

Le modèle standard de calcul du capital cible a été modifié par la FINMA courant 2018. En raison de ce changement de modèle, une comparaison directe aux chiffres soumis au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est difficilement interprétable. Pour néanmoins permettre cette comparaison, les indicateurs SST au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ont été recalculés a posteriori sur la base du nouveau modèle standard.

Des indications sur le capital porteur de risque et le capital cible de la période précédente figurent en outre dans l'annexe du présent rapport. Ces indications correspondent à celles transmises à la FINMA en 2018, calculées sur la base du modèle standard en vigueur à l'époque.

La FINMA n'a pas modifié les valeurs de la période précédente figurant dans l'annexe (jour de référence: 1<sup>er</sup> janvier 2018). Au moment de la publication du présent rapport, la FINMA n'avait pas encore examiné les valeurs de la période sous revue (jour de référence: 1<sup>er</sup> janvier 2019).

## G.1 Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque de 29,6 millions de CHF connaît une augmentation de 1,7 millions de CHF (+6%) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Capital porteur de risque

| en millions de CHF   | 1.1.2019    | 1.1.2018    |
|--|-------------|-------------|
| Ecart valeur proche du marché des actifs moins la somme de la meilleure valeur estimative des engagements d'assurance plus la valeur proche du marché des autres engagements | 46,6        | 46,9        |
| Déductions   | -16,9       | -18,9       |
| <b>Capital de base</b>   | <b>29,6</b> | <b>28,0</b> |
| Capital complémentaire   | 0,0         | 0,0         |
| <b>Capital porteur de risque</b>   | <b>29,6</b> | <b>28,0</b> |
| moins le montant minimum   | -0,8        | -0,6        |
| <b>Net Asset Value</b>   | <b>28,9</b> | <b>27,3</b> |

La différence entre l'évaluation des actifs à la valeur proche du marché et la valeur best estimate des engagements d'assurance présente une légère diminution de 0,3 million de CHF (-1%), qui est due:

- à la hausse de la valeur estimative la meilleure possible des engagements de 4,7 millions de CHF (+9%),
- partiellement compensée par l'augmentation des actifs évalués à la valeur proche du marché de 4,4 millions de CHF (+4%).

L'évolution de l'écart entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur best estimate des engagements est cependant entièrement compensée par la diminution des déductions de 2,0 millions de CHF (-10%) qui se composent des actifs incorporels de 0,9 million et des dividendes de 16,0 millions. La baisse des déductions explique ainsi pratiquement à elle seule l'évolution du capital porteur de risque par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le montant minimum a augmenté de 0,1 million de CHF (+20%) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018, principalement en raison de la hausse de la contribution du scénario propre pris en compte dans le calcul du montant minimum et de l'effet des autres facteurs de risque au calcul du montant minimum, notamment l'évolution du risque technique lié aux provisions.

Il en résultait globalement une augmentation de la net asset value de 1,5 millions de CHF (+6 %), qui s'établissait ainsi à 28,9 millions de CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

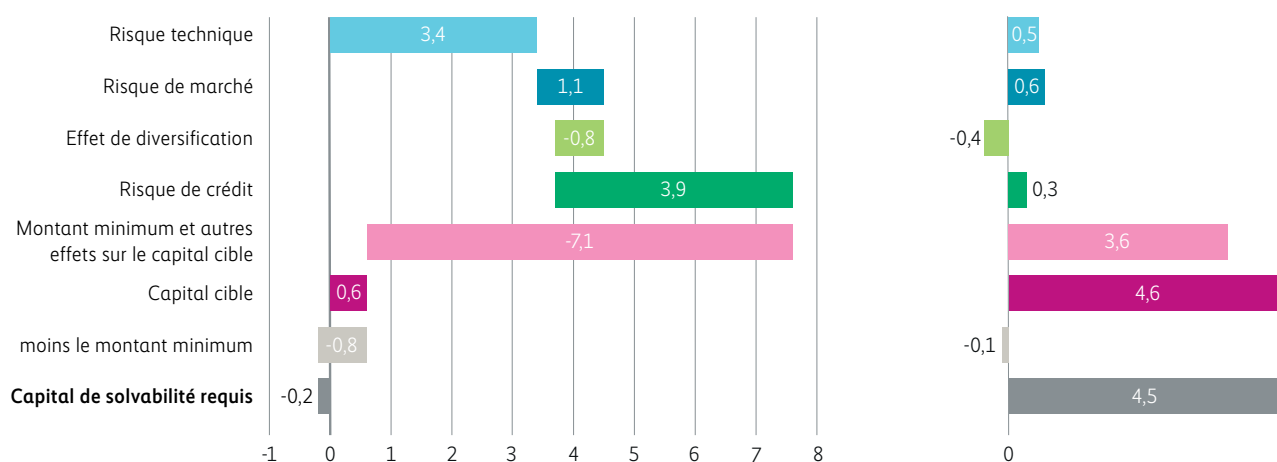
Plus d'informations sur l'évaluation à la valeur proche du marché sont disponibles au chapitre E «Evaluation».

## G.2 Capital de solvabilité requis et capital cible

### Composants du capital de solvabilité requis

Valeur au 1.1.2019

Variation par rapport à l'ex. préc. en CHF Mio



Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le capital cible de SC, SwissCaution SA s'élevait à 0,6 million de CHF, présentant ainsi une augmentation de 4,6 millions de CHF (+114 %) par rapport à l'exercice précédent, en raison notamment des évolutions suivantes:

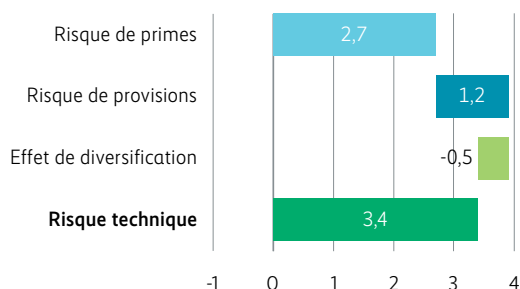
- la hausse du risque technique de 0,5 million de CHF (+18 %) ;
- l'augmentation du risque de marché de 0,6 million de CHF (+137 %) ;
- la hausse de l'effet de diversification résultant de l'agrégation des distributions des risques technique et de marché de 0,4 million de CHF (+118 %) ;
- l'augmentation du risque de crédit de 0,3 million de CHF (+9 %) ;
- la diminution du poste lié au montant minimum et des autres effets sur le capital cible de 3,6 millions de CHF (-33 %) qui s'explique par la réduction du résultat technique attendu de 4,6 millions de CHF (-20 %) partiellement compensée par la baisse de l'effet des scénarios de 1,1 millions de CHF (-9 %).

Le capital de solvabilité requis qui en résulte s'élève à -0,2 million de CHF, en augmentation de 4,5 millions de CHF (+96 %) par rapport à l'exercice précédent.

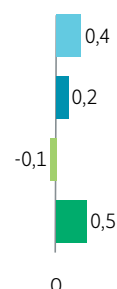
### G.2.1 Risque technique

#### Composants du risque technique

Valeur au 1.1.2019



Variation par rapport à l'ex. préc. en CHF Mio



Le risque technique de SC, SwissCaution SA a augmenté de 0,5 million de CHF (+18 %) par rapport au SST précédent pour atteindre 3,4 millions de CHF.

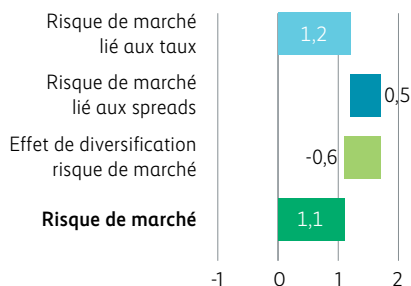
Le risque de primes de 2,7 millions de CHF a augmenté de 0,4 million de CHF (+16 %) principalement en raison de la hausse de la charge espérée liée aux nouveaux sinistres expliquée par le développement attendu des affaires de la société et de son portefeuille d'assurance.

Le risque de provisions de 1,2 millions de CHF a augmenté de 0,2 million de CHF (+24 %) principalement en raison de la hausse du coefficient de variation du risque aléatoire retenu dans la modélisation du risque de provisions.

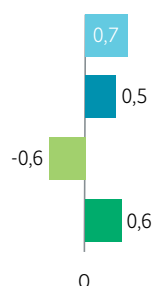
### G.2.2 Risque de marché

#### Composants du risque de marché

Valeur au 1.1.2019



Variation par rapport à l'ex. préc. en CHF Mio



L'impact du risque de marché sur le capital cible s'élevait à 1,1 millions de CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2019, en augmentation de 0,6 million de CHF (+137 %) par rapport à l'exercice précédent.

La hausse du risque de marché s'explique notamment en raison de l'augmentation, par rapport au 31.12.2017, de la part des placements de SC, SwissCaution SA sous forme d'obligations retenue dans le cadre de la modélisation du risque de marché.

Suite à la diversification du portefeuille obligataire, le risque de marché comprend désormais un risque de marché lié aux spreads s'élevant à 0,5 million de CHF au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'agrégation du risque marché lié aux taux et du risque de marché lié aux spreads produit un effet de diversification de -0,6 million de CHF.

**G.2.3 Risque de crédit****Risque de crédit**

en millions de CHF

**1.1.2019****1.1.2018**

|                         | <b>1.1.2019</b> | <b>1.1.2018</b> |
|-------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Risque de crédit</b> | <b>3,9</b>      | <b>3,6</b>      |

Le risque de crédit s'élève à 3,9 millions de CHF, en augmentation de 0,3 million de CHF (+9 %) par rapport à l'exercice précédent.

La hausse du risque de crédit résulte principalement de l'augmentation des positions exposées concernant le nouveau portefeuille obligataire, partiellement compensée par la diminution du poste lié aux avoirs en banques exposés au risque de crédit.

**G.3 Excédent de couverture****L'excédent de couverture**

en millions de CHF

**1.1.2019****1.1.2018**

|                                 | <b>1.1.2019</b> | <b>1.1.2018</b> |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>L'excédent de couverture</b> | <b>29,1</b>     | <b>32,0</b>     |

Remarque préliminaire: étant donné que le capital de solvabilité requis est négatif, le quotient SST perd son interprétation habituelle de mesure de solvabilité. C'est pourquoi nous retenons le montant de l'excédent de couverture (net asset value moins capital de solvabilité requis) pour évaluer la solvabilité de la société.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le montant de l'excédent de couverture s'élevait à 29,1 millions de CHF. Ce montant résulte de la différence entre la net asset value de 28,9 millions de CHF et le capital de solvabilité requis de -0,2 million de CHF.

La diminution du montant de l'excédent de couverture de 3,0 millions de CHF (-9 %) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'explique ainsi par l'augmentation du capital de solvabilité requis de 4,5 millions de CHF partiellement compensée par la hausse de la net asset value de 1,5 millions de CHF comme expliquées précédemment.

Nyon, le 26 avril 2019

SC, SwissCaution SA  
Le Conseil d'administration

# Annexe au rapport sur la situation financière 2018 de SC, SwissCaution SA

- 1 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de SC, Swiss Caution SA, comptes annuels 2018
- 2 Résultats de l'entreprise
- 3 Bilan proche du marché
- 4 Solvabilité

**SC, SwissCaution SA,  
Nyon**

Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale  
Comptes annuels 2018





**KPMG SA**  
**Financial Services Suisse romande**  
Avenue du Théâtre 1 Case postale 6663  
CH-1005 Lausanne CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55  
Téléfax +41 58 249 45 64  
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

**SC, SwissCaution SA, Nyon**

---

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SC, SwissCaution SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



**SC, SwissCaution SA, Nyon**  
*Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale*

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki  
*Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable*

Hélène Stora  
*Expert-réviseur agréée*

Lausanne, le 6 mars 2019

*Annexes :*

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

# Comptes annuels

## Compte de résultat

| en CHF  | Annexe | 2018                  |                       | 2017           |                |
|---|--------|-----------------------|-----------------------|----------------|----------------|
| Primes brutes <sup>1</sup>  |        | 49 644 584,01         |                       | 48 063 850,95  |                |
| Variation des reports de primes                                   |        | -332 516,00           |                       | -218 767,00    |                |
| <b>Primes acquises pour propre compte</b>                         |        | <b>49 312 068,01</b>  |                       | 47 845 083,95  |                |
| Produits des recouvrements sur sinistres <sup>1</sup>             |        | 10 579 078,01         |                       | 17 767 950,92  |                |
| Autres produits de l'activité d'assurance                         |        | 172 807,46            |                       | 212 505,23     |                |
| <b>Total des produits de l'activité technique d'assurance</b>     |        | <b>60 063 953,48</b>  | <b>60 063 953,48</b>  | 65 825 540,10  | 65 825 540,10  |
| Charges des sinistres (montants payés bruts)                      |        | -16 144 817,50        |                       | -15 490 124,27 |                |
| Variation des provisions techniques                               | 1      | -396 761,00           |                       | -826 594,00    |                |
| <b>Total des charges des sinistres pour propre compte</b>         |        | <b>-16 541 578,50</b> |                       | -16 316 718,27 |                |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte <sup>1</sup> | 2      | -21 190 221,90        |                       | -26 783 042,48 |                |
| <b>Total des charges de l'activité technique</b>                  |        | <b>-37 731 800,40</b> | <b>-37 731 800,40</b> | -43 099 760,75 | -43 099 760,75 |
| <b>Résultat technique</b>   |        |                       | <b>22 332 153,08</b>  |                | 22 725 779,35  |
| Produits des placements   | 3      | 156 786,00            |                       | 156 886,18     |                |
| Charges financières et frais de gestion des placements            | 4      | -48 235,44            |                       | 0,00           |                |
| <b>Résultat des placements</b>                                    |        | <b>108 550,56</b>     | <b>108 550,56</b>     | 156 886,18     | 156 886,18     |
| Autres charges financières  | 4      |                       | -214 937,15           |                | -211 186,11    |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                      |        |                       | <b>22 225 766,49</b>  |                | 22 671 479,42  |
| Autres produits   |        |                       | 0,00                  |                | 78 401,31      |
| Produits extraordinaires  | 5      |                       | 0,00                  |                | 49 062,55      |
| <b>Total des produits non techniques</b>                          |        |                       | <b>0,00</b>           |                | 127 463,86     |
| <b>Bénéfice avant impôts</b>                                      |        |                       | <b>22 225 766,49</b>  |                | 22 798 943,28  |
| Impôts directs  |        |                       | -4 572 076,50         |                | -4 678 343,80  |
| <b>Bénéfice net de l'exercice</b>                                 |        |                       | <b>17 653 689,99</b>  |                | 18 120 599,48  |

<sup>1</sup> Des montants ont été reclassés entre ces 3 positions en 2018 dans un souci d'harmonisation et de clarté dans la présentation selon détail ci-dessous.

Montants 2017 reclassés :

|  |  |               |
|--|--|---------------|
| Primes brutes  |  | -884 313,48   |
| Produits des recouvrements sur sinistres             |  | -7 689 054,37 |
| Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte |  | 8 573 367,85  |

**Bilan au 31.12**

| en CHF  | Annexe | 2018                  | 2017          |
|---|--------|-----------------------|---------------|
| <b>Actifs</b>   |        |                       |               |
| <b>Placements</b>   |        |                       |               |
| Titres à revenu fixe  |        | 26 350 389,51         | 10 390 169,44 |
| Autres placements   | 6      | 13 000 000,00         | 19 000 000,00 |
| Liquidités  |        | 28 386 465,93         | 35 549 684,32 |
| Immobilisations corporelles   |        | 730 620,99            | 457 555,01    |
| Immobilisations incorporelles   |        | 946 917,20            | 911 020,39    |
| Créances nées d'opérations d'assurance (nettes des corrections de valeur) | 7      | 31 137 407,40         | 29 831 279,29 |
| Autres créances   |        | 292 741,60            | 276 463,89    |
| Comptes de régularisation   | 8      | 814 172,28            | 759 792,02    |
| <b>Total des actifs</b>   |        | <b>101 658 714,91</b> | 97 175 964,36 |
| <b>Passifs</b>  |        |                       |               |
| Provisions pour reports de primes   |        | 2 000 573,00          | 1 668 057,00  |
| Provisions pour sinistres en cours  |        | 9 618 980,00          | 9 222 219,00  |
| <b>Total des provisions techniques</b>                                    |        | <b>11 619 553,00</b>  | 10 890 276,00 |
| Dettes nées d'opérations d'assurance                                      | 9      | 42 592 704,35         | 39 940 947,85 |
| Autres passifs  | 10     | 5 941 531,62          | 4 587 875,76  |
| Comptes de régularisation   | 11     | 603 278,20            | 508 907,00    |
| <b>Total des provisions et dettes externes</b>                            |        | <b>49 137 514,17</b>  | 45 037 730,61 |
| Capital-actions   |        | 3 000 000,00          | 3 000 000,00  |
| Réserves légales issues du bénéfice                                       |        | 1 500 000,00          | 1 500 000,00  |
| Réserves facultatives issues du bénéfice                                  |        | 36 401 647,74         | 36 747 957,75 |
| <b>Total des fonds propres</b>  |        | <b>40 901 647,74</b>  | 41 247 957,75 |
| <b>Total des passifs</b>  |        | <b>101 658 714,91</b> | 97 175 964,36 |

# Annexe aux comptes annuels

## **Raison sociale et forme juridique**

Le champ d'activité de SC, SwissCaution SA, société anonyme de droit Suisse, s'étend à fournir des prestations d'assurance, en particulier dans le domaine des garanties de loyers et toute activité y relative. La société dont le siège social est à Bussigny-près-Lausanne est détenue à 100 % par la société Mobilière Suisse Holding SA depuis le 12 octobre 2016.

## **Principes de comptabilisation et d'évaluation**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code suisse des obligations et les principales dispositions légales relatives à la surveillance des assurances.

Des ajustements de présentation ont été effectués sur les chiffres comparatifs 2017. Ces ajustements n'ont pas impacté le résultat ou les fonds propres.

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels:

*Titres à revenu fixe:* Les titres à revenu fixe sont évalués selon la méthode du coût amorti.

*Autres placements:* Les autres placements sont évalués à la valeur nominale sous déduction des correctifs de valeur jugés nécessaires

*Immobilisations corporelles:* La durée d'amortissement est de 3 ans.

*Immobilisations incorporelles:* Les propres prestations activées sont portées au bilan au prix de revient et la durée d'amortissement est de 3 ans.

*Créances nées d'opérations d'assurance:* Les créances nées d'opérations d'assurance sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les créances jugées compromises font l'objet de provisions directement déduites à l'actif.

*Autres actifs et autres passifs:* Les autres actifs et passifs sont comptabilisés à leur valeur nominale.

*Provisions techniques:* Les provisions techniques ont été constituées conformément au plan d'exploitation agréé avec la FINMA et au règlement sur les provisions techniques.

**1 Ventilation des variations des provisions techniques**

| en CHF  | 2018               | 2017        |
|---|--------------------|-------------|
| <b>Total ventilation des variations des provisions techniques</b> | <b>-396 761,00</b> | -826 594,00 |
| Variation des provisions pour sinistres en cours                  | -243 964,00        | -584 371,00 |
| Variation de la réserve de fluctuation                            | -152 797,00        | -242 223,00 |

**2 Ventilation des frais d'acquisition et de gestion**

| en CHF  | 2018                  | 2017           |
|---|-----------------------|----------------|
| <b>Total ventilation des frais d'acquisition et de gestion</b>  | <b>-21 190 221,90</b> | -26 783 042,48 |
| Charge de personnel   | -9 680 164,50         | -7 550 018,57  |
| Prestations en matière de révision                              | -75 000,00            | -75 000,00     |
| Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles | -1 009 337,41         | -794 987,84    |
| Autres charges d'exploitations                                  | -10 425 719,99        | -18 363 036,07 |

**3 Produits des placements**

| en CHF                         | 2018              | 2017       |
|--------------------------------|-------------------|------------|
| <b>Produits des placements</b> | <b>156 786,00</b> | 156 886,18 |
| Revenus des titres             | 111 280,90        | 111 381,08 |
| Autres produits de placement   | 45 505,10         | 45 505,10  |

**Produits des placements de capitaux par catégorie de placements en**

| 2018                 | Revenus           | Revalorisations | Bénéfices réalisés | Total             |
|----------------------|-------------------|-----------------|--------------------|-------------------|
| Titres à revenu fixe | 111 280,90        |                 |                    | 111 280,90        |
| Autres placements    | 45 505,10         |                 |                    | 45 505,10         |
| <b>Total</b>         | <b>156 786,00</b> | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>        | <b>156 786,00</b> |

**Produits des placements de capitaux par catégorie de placements en**

| 2017                 | Revenus           | Revalorisations | Bénéfices réalisés | Total             |
|----------------------|-------------------|-----------------|--------------------|-------------------|
| Titres à revenu fixe | 111 381,08        |                 |                    | 111 381,08        |
| Autres placements    | 45 505,10         |                 |                    | 45 505,10         |
| <b>Total</b>         | <b>156 886,18</b> | <b>0,00</b>     | <b>0,00</b>        | <b>156 886,18</b> |

**4 Charges financières et frais de gestion des placements**

| en CHF  | 2018              | 2017 |
|---|-------------------|------|
| <b>Charges financières et frais de gestion des placements</b> | <b>-48 235,44</b> | 0,00 |
| Charges pour la gestion du capital                            | -48 235,44        | 0,00 |

Les autres charges financières comprennent les intérêts passifs sur les liquidités, les autres intérêts sur les passifs et les pertes de change résultant des sinistres et des paiements des créanciers.

**5 Produits extraordinaires**

| en CHF   | 2018        | 2017      |
|--|-------------|-----------|
| <b>Récupération de créances amorties sur les dossiers clôturés</b> | <b>0,00</b> | 49 062,55 |

**6 Autres placements**

| en CHF  | 2018                 | 2017          |
|---|----------------------|---------------|
| <b>Total autres placements</b>  | <b>13 000 000,00</b> | 19 000 000,00 |
| Banque Cantonale de Fribourg, dépôt à terme du 30.12.2016 au 30.12.2024 | 13 000 000,00        | 13 000 000,00 |
| Banque Cantonale de Fribourg, dépôt à terme du 27.12.2017 au 29.03.2018 | 0,00                 | 6 000 000,00  |

**7 Créances nées d'opérations d'assurance**

| en CHF  | 2018                 | 2017          |
|---|----------------------|---------------|
| <b>Total créances nées d'opérations d'assurance</b> | <b>31 137 407,40</b> | 29 831 279,29 |
| Créances sur les preneurs d'assurance               | 31 133 077,00        | 29 827 665,09 |
| Créance sur les entreprises d'assurance             | 4 330,40             | 3 614,20      |

**8 Comptes de régularisation (actif)**

| en CHF  | 2018              | 2017       |
|---|-------------------|------------|
| <b>Comptes de régularisation (actif)</b>        | <b>814 172,28</b> | 759 792,02 |
| Prime à recevoir                                | 865,30            | 3 641,48   |
| Intérêts à recevoir                             | 188 506,25        | 119 444,44 |
| Loyer   | 87 220,30         | 90 720,30  |
| Autre frais d'administration, frais maintenance | 4 369,05          | 9 132,62   |
| Frais postaux                                   | 187 776,13        | 161 014,74 |
| Frais informatique payés d'avance               | 301 884,29        | 161 217,43 |
| Assurances                                      | 2 702,10          | 183 758,03 |
| Frais recherche personnel                       | 17 735,86         | 12 783,98  |
| Frais marketing                                 | 23 113,00         | 18 079,00  |



**9 Dettes nées d'opérations d'assurance**

| en CHF  | 2018                 | 2017          |
|---|----------------------|---------------|
| <b>Total dettes nées d'opérations d'assurance</b> | <b>42 592 704,35</b> | 39 940 947,85 |
| Dettes nées d'opération d'assurance               | 42 578 129,70        | 39 936 145,85 |
| Dettes envers les agents et les intermédiaires    | 1 220,00             | 1 372,00      |
| Dettes envers les entreprises d'assurance         | 13 354,65            | 3 430,00      |

**10 Autres passifs**

| en CHF  | 2018                | 2017         |
|---|---------------------|--------------|
| <b>Autres passifs</b>                                       | <b>5 941 531,62</b> | 4 587 875,76 |
| <b>Dettes envers les sociétés du groupe Mobilière</b>       |                     |              |
| Mobilière Suisse Société d'assurances SA                    | 337 549,86          | 90 119,15    |
| Mobilière Suisse Société Coopérative                        | 316,67              | 316,67       |
| Mobilière Suisse Asset Management SA                        | 25 080,00           | 0,00         |
| <b>Total dettes envers les sociétés du groupe Mobilière</b> | <b>362 946,53</b>   | 90 435,82    |
| <b>Autres passifs envers des tiers</b>                      | <b>5 578 585,09</b> | 4 497 439,94 |

**11 Comptes de régularisation (passif)**

| en CHF                                    | 2018              | 2017       |
|---|-------------------|------------|
| <b>Comptes de régularisation (passif)</b> | <b>603 278,20</b> | 508 907,00 |
| Frais locaux                              | 8 220,00          | 14 005,00  |
| Frais informatique                        | 1 000,00          | 3 000,00   |
| Frais recouvrement                        | 37 684,35         | 13 781,50  |
| Frais téléphone                           | 12 000,00         | 10 000,00  |
| Frais envois                              | 40 000,00         | 37 311,45  |
| Honoraires (actuariat et fiduciaire)      | 133 742,35        | 125 007,05 |
| Frais représentation et déplacement       | 11 857,45         | 2 108,50   |
| Frais marketing                           | 229 183,00        | 138 091,00 |
| Frais personnel                           | 25 000,00         | 0,00       |
| Sous-location reçue d'avance              | 104 591,05        | 165 602,50 |

**Tableau de variation des fonds propres**

|                            | Capital-<br>actions | Réserves légales<br>issues du bénéfice | Bénéfice<br>au bilan | Total                |
|----------------------------|---------------------|--|----------------------|----------------------|
| en CHF                     |                     |  |                      |                      |
| Etat au 31.12.2016         | 3 000 000,00        | 1 500 000,00                           | 18 627 358,27        | 23 127 358,27        |
| Dividende distribué        |                     |  | 0,00                 | 0,00                 |
| Bénéfice net de l'exercice |                     |  | 18 120 599,48        | 18 120 599,48        |
| Etat au 31.12.2017         | 3 000 000,00        | 1 500 000,00                           | 36 747 957,75        | 41 247 957,75        |
| Dividende distribué        |                     |  | -18 000 000,00       | -18 000 000,00       |
| Bénéfice net de l'exercice |                     |  | 17 653 689,99        | 17 653 689,99        |
| <b>Etat au 31.12.2018</b>  | <b>3 000 000,00</b> | <b>1 500 000,00</b>                    | <b>36 401 647,74</b> | <b>40 901 647,74</b> |

## Autres mentions

### Nombre de collaborateurs

SC, Swisscaution SA a employé plus de 50 collaborateurs pendant l'année sous revue.

### Engagements conditionnels

Engagements conditionnel envers le groupe TVA. La société fait partie du groupe TVA du Groupe Mobilière et répond à ce titre solidairement des dettes du groupe TVA envers l'administration fiscale.

### Information complémentaire

en CHF

|  | 2018                  | 2017           |
|--|-----------------------|----------------|
| <b>Montant de l'encours des garanties de loyer</b> | <b>856 715 882,00</b> | 802 215 478,00 |

### Suretés constituées en faveur de tiers

en CHF

|                                   | 2018             | 2017      |
|-----------------------------------|------------------|-----------|
| <b>Dépôt de garantie de loyer</b> | <b>50 865,10</b> | 50 860,00 |

### Contrats de location à long terme

|  | 31.12.2018        | 31.12.2017   |
|--|-------------------|--------------|
| Jusqu'en 2018  |                   | 211 684,00   |
| Jusqu'en 2019  | 629 556,00        | 867 096,00   |
| Échéance après 2020  | 217 908,65        | 217 908,65   |
| <b>Total contrats de location à long terme non résiliables</b> | <b>847 464,65</b> | 1 296 688,65 |

### Fortune liée

En raison de la particularité des affaires, en vertu de l'art. 17 LSA, les entreprises d'assurance doivent constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations découlant des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Le débit de la fortune liée est calculé à partir des provisions techniques et d'un supplément adéquat (art. 18 LSA). Les biens affectés à la fortune liée doivent correspondre au minimum audit débit et servent à garantir les obligations.

**Utilisation du bénéfice**

en CHF

2018

2017

|   |                      |               |
|---|----------------------|---------------|
| <b>Réserves facultatives issues du bénéfice</b> | <b>36 401 647,74</b> | 36 747 957,75 |
|---|----------------------|---------------|

**Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan**

Utilisation

|                        |               |               |
|------------------------|---------------|---------------|
| Dividende à distribuer | 16 000 000,00 | 18 000 000,00 |
|------------------------|---------------|---------------|

**Report à nouveau**

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| <b>20 401 647,74</b> | 18 747 957,75 |
|----------------------|---------------|

# Résultats de l'entreprise

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

## Total

en millions de CHF

|  | 31.12.2017   | 31.12.2018   |
|--|--------------|--------------|
| 1 Primes brutes  | 48,1         | 49,6         |
| 2 Primes brutes cédées aux réassureurs   |              |              |
| 3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)   | 48,1         | 49,6         |
| 4 Variations des reports de primes   | -0,2         | -0,3         |
| 5 Variations des reports de primes : part des réassureurs  |              |              |
| 6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)  | 47,8         | 49,3         |
| 7 Autres produits de l'activité d'assurance  | 18,0         | 10,8         |
| <b>8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>  | <b>65,8</b>  | <b>60,1</b>  |
| 9 Charges des sinistres : montants payés bruts   | -15,5        | -16,1        |
| 10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs   |              |              |
| 11 Variations des provisions techniques  | -0,8         | -0,4         |
| 12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs   |              |              |
| 13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations                          |              |              |
| <b>14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>                                | <b>-16,3</b> | <b>-16,5</b> |
| 15 Frais d'acquisition et de gestion   | -26,8        | -21,2        |
| 16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion  |              |              |
| 17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)  | -26,8        | -21,2        |
| 18 Autres charges techniques pour propre compte  |              |              |
| <b>19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>                       | <b>-43,1</b> | <b>-37,7</b> |
| 20 Produits des placements   | 0,2          | 0,2          |
| 21 Charges financières et frais de gestion des placements  | 0,0          | -0,0         |
| <b>22 Résultat des placements (20 + 21)</b>  | <b>0,2</b>   | <b>0,1</b>   |
| 23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations |              |              |
| 24 Autres produits financiers  |              |              |
| 25 Autres charges financières  | -0,2         | -0,2         |
| <b>26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>   | <b>22,7</b>  | <b>22,2</b>  |
| 27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux  |              |              |
| 28 Autres produits   | 0,1          | 0,0          |
| 29 Autres charges  |              |              |
| 30 Produits / charges extraordinaires  | 0,0          | 0,0          |
| <b>31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>  | <b>22,8</b>  | <b>22,2</b>  |
| 32 Impôts directs  | -4,7         | -4,6         |
| <b>33 Bénéfice / perte (31 + 32)</b>   | <b>18,1</b>  | <b>17,7</b>  |

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

| Affaires directes en Suisse (suite)<br>en millions de CHF  | Autres branches |              |
|--|-----------------|--------------|
|  | 31.12.2017      | 31.12.2018   |
| 1 Primes brutes  | 48,1            | 49,6         |
| 2 Primes brutes cédées aux réassureurs   |                 |              |
| 3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)   | 48,1            | 49,6         |
| 4 Variations des reports de primes   | -0,2            | -0,3         |
| 5 Variations des reports de primes : part des réassureurs  |                 |              |
| 6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)  | 47,8            | 49,3         |
| 7 Autres produits de l'activité d'assurance  | 18,0            | 10,8         |
| <b>8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)</b>  | <b>65,8</b>     | <b>60,1</b>  |
| 9 Charges des sinistres : montants payés bruts   | -15,5           | -16,1        |
| 10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs   |                 |              |
| 11 Variations des provisions techniques  | -0,8            | -0,4         |
| 12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs   |                 |              |
| 13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations                          |                 |              |
| <b>14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)</b>                                | <b>-16,3</b>    | <b>-16,5</b> |
| 15 Frais d'acquisition et de gestion   | -26,8           | -21,2        |
| 16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion  |                 |              |
| 17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)  | -26,8           | -21,2        |
| 18 Autres charges techniques pour propre compte  |                 |              |
| <b>19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)</b>                       | <b>-43,1</b>    | <b>-37,7</b> |
| 20 Produits des placements   |                 |              |
| 21 Charges financières et frais de gestion des placements  |                 |              |
| <b>22 Résultat des placements (20 + 21)</b>  |                 |              |
| 23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations |                 |              |
| 24 Autres produits financiers  |                 |              |
| 25 Autres charges financières  |                 |              |
| <b>26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)</b>   |                 |              |
| 27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux  |                 |              |
| 28 Autres produits   |                 |              |
| 29 Autres charges  |                 |              |
| 30 Produits / charges extraordinaires  |                 |              |
| <b>31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)</b>  |                 |              |
| 32 Impôts directs  |                 |              |
| <b>33 Bénéfice / perte (31 + 32)</b>   |                 |              |

## Bilan proche du marché

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

| en millions de CHF   |  | 31.12.2017  | Adaptations<br>ex. préc. | 31.12.2018   |
|--|--|-------------|--------------------------|--------------|
| <b>Valeur proche du marché<br/>des placements</b>  | Immeubles  |             |                          |              |
|  | Participations   |             |                          |              |
|  | Titres à revenu fixe   | 11,1        |                          | 27,0         |
|  | Prêts  |             |                          |              |
|  | Hypothèques  |             |                          |              |
|  | Actions  |             |                          |              |
|  | Autres placements  |             |                          |              |
|  | Placements collectifs de capitaux  |             |                          |              |
|  | Placements alternatifs de capitaux   |             |                          |              |
|  | Autres placements de capitaux  |             |                          |              |
| <b>Total des placements</b>  |  | 11,1        |                          | <b>27,0</b>  |
|  | Créances issues d'instruments financiers dérivés   |             |                          |              |
| <b>Valeur proche du marché<br/>des autres actifs</b>   | Liquidités   | 54,5        |                          | 41,4         |
|  | Créances issues des activités d'assurance  | 29,8        |                          | 31,4         |
|  | Autres créances  |             |                          |              |
|  | Autres actifs  | 2,4         |                          | 2,5          |
|  | <b>Total des autres actifs</b>   |             | <b>86,8</b>              |              |
| <b>Total de la valeur proche du marché des actifs</b>  |  | <b>97,9</b> |                          | <b>102,3</b> |
| <b>Valeur estimative la<br/>meilleure possible des<br/>engagements d'assurance</b>   | <b>Valeur estimative la meilleure possible des provisions<br/>pour engagements d'assurance</b>                                   | 6,0         |                          | <b>6,6</b>   |
|  | Assurance directe : assurance dommages   | 6,0         |                          | 6,6          |
|  | <b>Parts des réassureurs dans la valeur estimative la<br/>meilleure possible des provisions pour engagements<br/>d'assurance</b> |             |                          |              |
| <b>Valeur proche du marché<br/>des autres engagements</b>  | Provisions non techniques  |             |                          |              |
|  | Engagements portant intérêts avec caractère<br>de fonds de tiers   |             |                          |              |
|  | Engagements issus d'instruments financiers dérivés   |             |                          |              |
|  | Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée   |             |                          |              |
|  | Engagements issus des activités d'assurance  | 39,9        |                          | 42,6         |
|  | Autres passifs   | 5,1         |                          | 6,5          |
| <b>Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance<br/>plus valeur proche du marché des autres engagements</b>   |  | <b>51,0</b> |                          | <b>55,7</b>  |
| <b>Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative<br/>la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché<br/>des autres engagements</b> |  | <b>46,9</b> |                          | <b>46,6</b>  |

# Solvabilité

Les montants présentés dans les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent donc légèrement diverger de la somme des différentes valeurs.

| <b>Calcul du capital porteur de risque</b>   | 1.1.2018 <sup>1</sup> | Adaptations<br>ex. préc. | 1.1.2019    |
|--|-----------------------|--------------------------|-------------|
| en millions de CHF   |                       |                          |             |
| Différence entre valeur proche du marché des actifs et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements | 46,9                  |                          | 46,6        |
| Déductions   | -18,9                 |                          | -16,9       |
| <b>Capital de base</b>   | <b>28,0</b>           |                          | <b>29,6</b> |
| Capital complémentaire   | 0,0                   |                          | 0,0         |
| <b>Capital porteur de risque</b>   | <b>28,0</b>           |                          | <b>29,6</b> |
| moins le montant de minimum  | -1,5                  |                          | -0,8        |
| <b>Net Asset Value</b>   | <b>26,5</b>           |                          | <b>28,9</b> |

| <b>Calcul du capital cible</b>                        | 1.1.2018 <sup>1</sup> | Adaptations<br>ex. préc. | 1.1.2019    |
|---|-----------------------|--------------------------|-------------|
| en millions de CHF                                    |                       |                          |             |
| Risque technique                                      | 2,9                   |                          | 3,4         |
| Risque de marché                                      | 0,6                   |                          | 1,1         |
| Effets de diversification                             | -0,5                  |                          | -0,8        |
| Risque de crédit                                      | 3,6                   |                          | 3,9         |
| Montant minimum et autres effets sur le capital cible | -6,6                  |                          | -7,1        |
| <b>Capital cible</b>                                  | <b>-0,0</b>           |                          | <b>0,6</b>  |
| moins le montant de minimum                           | -1,5                  |                          | -0,8        |
| <b>Capital de solvabilité requis</b>                  | <b>-1,5</b>           |                          | <b>-0,2</b> |

| <b>Excédent de couverture</b>                              | 1.1.2018 <sup>1</sup> | Adaptations<br>ex. préc. | 1.1.2019    |
|--|-----------------------|--------------------------|-------------|
| en millions de CHF   |                       |                          |             |
| <b>Net Asset Value moins Capital de solvabilité requis</b> | <b>28,0</b>           |                          | <b>29,1</b> |

<sup>1</sup> Les données relatives aux indicateurs de solvabilité de la période précédente correspondent à celles transmises à la FINMA en 2018, calculées sur la base du modèle standard en vigueur à l'époque.